

La République du Centre, 7 mars 2011

## Les pompiers du Loiret en assemblée

■ Un vibrant hommage à Gilbert Languille, lieutenant-colonel et ancien président de l'UDSPL, a rassemblé le corps des sapeurs pompiers sur le thème de 2011 du volontariat.

La commune de Pithiviers-le-Viel a accueilli dimanche matin l'assemblée générale de l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Loiret (UDSPL). Une réunion sous la présidence du capitaine Jean-Marc Duplan, qui s'est déroulée durant toute la matinée à la salle des fêtes.

Environ 500 hommes des corps de sapeurs-pompiers du département ont assisté à cette réunion qui s'est déroulée en deux temps. La première partie a été consacrée à l'assemblée générale, après une minute de silence dédiée aux sapeurs morts dans l'exercice de leur fonction et à Gilbert Languille, lieutenant-colonel.

Une présentation du bilan financier 2010 et les rapports des différentes commissions ont ponctué la matinée. Parmi ces commissions, il a été rapporté qu'une commission destinée à analyser les assurances des sapeurs-pompiers serait

**DIMANCHE  
À PITHIVIER  
LE-VELL.**  
Le capitaine  
Jean-Marc  
Duplan,  
président  
de l'UDSPL,  
a rendu  
hommage  
à Gilbert  
Languille,  
lieutenant-  
colonel.



appuyés lors des différentes réunions au sein des fédérations.

### Remerciements et hommages

En fin de matinée, le président de l'UDSPL, le capitaine Jean-Marc Duplan, a accueilli les officiels, parmi lesquels Jean-Pierre Saurou, secrétaire, Marianne Dubois, députée de cinquième circonscription, Marc Gaudet, vice-président du SDIS représentant Eric Dohgé et le maire de Pithiviers-le-Viel, Michel Picard. Dans son rapport moral, le

capitaine Duplan, après avoir rendu hommage à son prédécesseur, le lieutenant-colonel Languille, a mis à son tour l'accent sur la loi relative au développement du volontariat dans les corps des sapeurs-pompiers et l'urgence de légiférer.

« En cette année dédiée au volontariat, il faut que le corps des sapeurs-pompiers soit encadré. » D'autre part, il a insisté sur la souplesse de la formation, la reconnaissance des anciens et l'ambition nationale et départementale en matière de formation au secourisme. Après l'intervention du vice-président Marc

Gaudet, soulignant notamment que « le département du Loiret est particulièrement bien placé en matière de formation et d'équipement ».

La députée, Marianne Dubois, a évoqué elle aussi les problèmes de restructuration et « l'importance du volontariat dans le corps des sapeurs-pompiers » et a promis que le Parlement « allait, dès cet automne, organiser un cadre juridique ». La matinée s'est terminée avec la remise des médailles et des diplômes, avant le vin d'honneur qui a été suivi du banquet.

A.S.T.